

*Cadre réservé à l'Administration*  
*Date d'arrivée du dossier*

*DSC*

*SDC*

# Dossier de demande Agrément de production artistique

**À retourner au plus tard 1 mois avant la date de la représentation**

Nom de la structure artistique :

Le cas échéant, nom de la structure administrative :

Titre de la production :



**Dossier à envoyer par mail à [aidealadiffusion@lenord.fr](mailto:aidealadiffusion@lenord.fr)**

OU par voie postale à :

**Monsieur le Président du Département du Nord**  
Direction Sports et Culture  
Service Développement Culturel  
Hôtel du Département  
51, rue Gustave Delory  
59047 LILLE CEDEX



**Pour tout renseignement : 03 59 73 55 97**

**Nord**  
le Département est là →

Selon les dispositions adoptées par délibérations du Conseil départemental en date des 13 décembre 2010 et 10 octobre 2011, les productions artistiques faisant l'objet d'une demande d'agrément doivent être le fait d'artistes professionnels du Nord et du Pas-de-Calais, titulaires d'une licence d'entrepreneur de spectacles vivants de catégorie 2 (pour les spectacles) ou détenteurs d'une attestation AGESEA/MDA (pour les expositions).

L'aide à la diffusion porte sur l'accueil de productions artistiques agréées par le Département dans les communes du Nord (cf. taux d'aide dans la fiche « Modalités Aide à la diffusion »).

## PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

**Pour une première demande, une copie des documents suivants :**

- Les statuts de la structure artistique

**Pour chaque demande :**

- La licence d'entrepreneur de spectacles vivants de catégorie 2 en cours de validité\* ou l'attestation AGESEA MDA pour les expositions

*\*L'ordonnance n° 2019-700 du 3 juillet 2019 a réformé le régime des entrepreneurs de spectacles vivants (article L 7122-2 et suivants du code du travail). Pour pouvoir exercer à titre principal une activité d'exploitation de lieux de spectacles, de production ou de diffusion de spectacles, toute personne physique ou morale, de droit public ou de droit privé établie sur le territoire national doit en faire la demande sur le site mesdemarches.culture.gouv.fr*

- Le curriculum vitae de chacun des artistes
- Une fiche technique détaillée de la production artistique
- Une photo de la production sous format numérique à envoyer à [aidealadiffusion@lenord.fr](mailto:aidealadiffusion@lenord.fr)
- L'autorisation de publication du photographe pour diffusion (cf. page 8)
- Les dates, lieux et horaires où le spectacle pourra être vu prochainement

***Il appartient à la structure d'informer le Service Développement Culturel du Département des dates de diffusion et de tout changement concernant ces dates. Ces informations sont indispensables à l'instruction de la demande d'agrément. Afin de favoriser la venue d'un agent du service à votre spectacle/exposition, merci de communiquer les dates suffisamment à l'avance (un mois minimum avant la représentation).***

- Une captation vidéo de l'intégralité du spectacle ou d'un extrait du spectacle

**Préciser le lien hypertexte :** .....

- Envoi via WeTransfer à [aidealadiffusion@lenord.fr](mailto:aidealadiffusion@lenord.fr)**
- Pas de captation vidéo disponible pour ce spectacle**

- Tout document de communication de la structure en lien avec la production artistique (le cas échéant)

**En cas d'agrément, la structure s'engage à faire apparaître le logo du Département du Nord sur tous les supports de communication ayant trait à ce spectacle.**

**Pour les structures ayant leur siège social dans le Pas-de-Calais :**

- Une copie de la notification du Département du Pas-de-Calais attestant de l'octroi de l'agrément

**L'administration se réserve le droit de ne pas instruire tout dossier incomplet**

# IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

S'agit-il d'une première demande d'agrément de la structure ?  oui  non

## Structure artistique :

Nom de la structure : .....

Statut :  Association  SARL  autre, préciser : .....

Nom du responsable :  M.  Mme .....

Fonction :  Président  Directeur  Gérant

Adresse du siège social : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Portable : .....

Courriel : .....

Site Web : .....

## Structure administrative qui établit les contrats (si différente de la structure artistique)<sup>1</sup> :

Nom de la structure : .....

Statut :  Association  SARL  autre, préciser : .....

Nom du responsable :  M.  Mme .....

Fonction :  Président  Directeur  Gérant

Adresse du siège social : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Portable : .....

Courriel : .....

Site Web : .....

## Référent du dossier<sup>2</sup> :

M.  Mme : Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Portable : .....

Courriel : .....

## Présentation de la structure artistique (limitée à 250 caractères) :

.....

.....

.....

.....

## Merci de préciser les lieux où la structure artistique s'est produite depuis un an :

.....

.....

.....

.....

<sup>1</sup>Cas des structures artistiques en développement bénéficiant d'un accompagnement par une structure administrative

<sup>2</sup>Contact pour tout renseignement qui sera repris sur le site Internet Aide à la diffusion du Département

# PRÉSENTATION DE LA PRODUCTION ARTISTIQUE

**Titre de la production\* :** .....

\*les orchestres et ensembles de musique classique peuvent proposer des « programmes types » à partir d'un nombre de musiciens et un tarif prédéfinis (ex : concerts de « nom de la structure » avec 4 musiciens, X € ; concerts de « nom de la structure » avec 3 musiciens, X €...)

**Discipline(s) artistique(s), préciser si nécessaire :**

- Théâtre .....
- Contes et lectures .....
- Marionnettes .....
- Cirque .....
- Danse .....
- Musiques actuelles .....
- Musique classique .....
- Pluridisciplinaire     **Détailler :** .....
- Exposition             **Indiquer la/les discipline(s) :** .....
- Autre                         **Préciser :** .....

**Date de création de la production artistique :** ..... **Lieu de création :** .....

**Dates à venir et lieux de diffusion (dans le Nord, le Pas-de-Calais et en Belgique) :**

DATE	HEURE	SALLE / ADRESSE	VILLE

**Public visé :**

- Tout public, à partir de : .....
- Jeune public, tranche d'âge : .....

**Préciser si le spectacle ou l'exposition est adapté aux publics suivants :**

- Collégiens                              Publics en insertion sociale                              Publics en situation de handicap
- Personnes âgées                      Publics du secteur pénitentiaire                              Publics du secteur hospitalier

**Descriptif du spectacle ou de l'exposition (limité à 700 caractères) :**

.....

.....

.....

.....

.....

**Citer 3 mots-clefs maximum pour décrire la thématique du spectacle/de l'exposition, afin d'alimenter le moteur de recherche du futur site web de l'aide à la diffusion (ex : développement durable, guerre, alimentation, égalité homme/femme, harcèlement scolaire...) :**

■ .....

■ .....

■ .....

**Auteur(s) texte(s) :** .....

.....

.....

**Compositeur(s) musique(s) - pour les formations musicales et/ou vocales, indiquer les compositeurs et le titre des pièces constituant le programme :**

.....

.....

.....

**Metteur en scène, chorégraphe, chef d'orchestre :** .....

.....

**Distribution (uniquement les artistes sur scène) :**

Nom de l'artiste	Discipline <sup>1</sup> (si musicien, préciser l'instrument)	Intermittent (oui/non)	Intermittence en cours (nombre de cachets perçus)	Affiliation à la Maison des Artistes ou AGWWESSA (pour les plasticiens)	Autres Statuts (préciser)

<sup>1</sup>Discipline : chorégraphe, circassien, comédien, danseur, metteur en scène, musicien, plasticien (vidéaste, photographe...)

**Durée du spectacle\* :** .....

**Nombre maximum de représentations possibles par jour\* :** .....

**Disponibilité de la production\* :**  Toute l'année  Pour la période du : .....

*\*pour les orchestres et ensembles de musique classique, indiquer la durée, le nombre de représentations par jour et la disponibilité de chaque format de concert (ex : concerts avec 4 musiciens/45 min/4 représentations par jour/ disponible du 01/02/20 au 10/10/20 ; concerts avec 3 musiciens/1h/4 représentations par jour/disponible du 10/09/20 au 31/12/20...)*

**Conditions particulières de diffusion :**

- Jauge maxi : ..... personnes
- Le spectacle peut être interprété dans des lieux non équipés ?  oui  non
- Le noir en salle est nécessaire ?  oui  non
- Autre(s) : .....

**Préciser les productions agréées antérieurement dans la limite de 5 spectacles\*\* avec le dernier lieu de diffusion et la date (les autres agréments seront considérés comme caduques) :**

1°/ .....

2°/ .....

3°/ .....

4°/ .....

5°/ .....

\*\*En vertu de la délibération n°5.4 de l'Assemblée Plénière du 13 décembre 2010 modifiée par délibération du 10 octobre 2011 relative à l'évolution du dispositif d'aide à la diffusion, le nombre de spectacles agréés par structure artistique est limité à 6.

# FICHE TECHNIQUE DE LA PRODUCTION ARTISTIQUE

## Montage :

▪ Temps de montage : ..... Temps de démontage : .....

## Plateau (espace scénique minimum) :

- Ouverture : ..... ▪ Profondeur : .....
- Hauteur (espace compris entre le plateau et la structure d'accroche) : .....
- Dégagement (espace nécessaire, en dehors de l'aire de jeu, pour les entrées et sorties de personnages et les changements de décor et d'accessoires) : .....

## Personnel que l'organisateur doit mettre à la disposition de la structure artistique (préciser les fonctions) :

.....

.....

.....

## CONDITIONS FINANCIÈRES DE DIFFUSION

- L'aide à la diffusion porte uniquement sur le coût de cession de la production, qui correspond au coût du cachet artistique hors frais annexes.
- L'aide est calculée sur la base du tarif de référence de l'agrément (fixe durant les 2 premières années) ou sur celui mentionné dans le contrat de cession, s'il est moins élevé.
- L'aide à la diffusion peut s'appliquer sur une ou plusieurs représentations achetées en série, dans la limite de 3 représentations et uniquement sur la base des tarifs dégressifs proposés ci-dessous.

COÛT DE CESSION DE LA PRODUCTION (correspondant au coût du cachet artistique hors frais annexes)		
<b>SPECTACLE VIVANT</b>	Prix TTC pour une représentation*	..... €
	Prix TTC pour une 2 <sup>e</sup> représentation (moins cher que la 1 <sup>re</sup> )	..... €
	Prix TTC pour une 3 <sup>e</sup> représentation (moins cher que la 2 <sup>e</sup> )	..... €
<b>EXPOSITION</b>	<b>1°/ Droits de présentation artistique</b>	..... €
	<b>2°/ Frais de location</b>	..... €
	Forfait TTC pour ..... jours/semaine	..... €
	Forfait TTC pour ..... jours/semaine en plus	..... €
	<b>3°/ Frais liés à la médiation ou aux visites commentées</b> (pour les ateliers, cf. page 7)	..... €
<b>Taux TVA</b>		..... %

\*pour les orchestres et ensembles de musique classique, indiquer le prix de chaque format de concert (ex : concerts avec 4 musiciens X € ; concerts avec 3 musiciens X €...)

## FRAIS ANNEXES A LA CHARGE DE L'ORGANISATEUR DE LA DIFFUSION (frais de transport, techniques, hébergement et défraiements)

Au kilomètre à ..... €/km x ..... voiture(s) au départ de .....	
SNCF x ..... voyages au départ de .....	
Location, type véhicule : .....	
Nombre d'hébergements : ..... Nombre de repas : .....	
Estimation des frais techniques à la charge du diffuseur	..... €
Autres frais (à préciser) : .....	..... €
Déclarations et frais auprès des sociétés d'auteur à la charge de l'organisateur (SACEM, SACD...)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non concerné

## ATELIER(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Un(des) atelier(s) peut(vent)-il être proposé(s) autour de cette production ?  oui  non

- L'atelier pédagogique, proposé à l'appui des productions, consiste en **un travail de sensibilisation artistique en direction des publics prioritaires du Département et/ou du tout public**. Il s'agit d'inciter au développement d'actions de médiation autour des spectacles proposés.
- **L'aide à la diffusion peut s'appliquer jusqu'à 2 ateliers pédagogiques par spectacle/exposition à hauteur de 75 % du coût de la prestation, dans la limite d'une aide plafonnée à 150 € par atelier.**

**Les simples rencontres avec le public à l'issue des spectacles (bords de plateau, visites commentées d'exposition...) ne pourront être considérées comme des ateliers.**

**Descriptif (limité à 700 caractères) :**

-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----

**Intervenant(s), joindre CV :**

-----  
-----  
-----

**Publics visés par l'atelier :**

-----  
-----

**Tarif de l'atelier 1 :** tarif horaire : ..... € X nombre d'intervenants : ..... X nombre d'heure(s) : ..... = ..... €

**Tarif de l'atelier 2 :** tarif horaire : ..... € X nombre d'intervenants : ..... X nombre d'heure(s) : ..... = ..... €

## AUTRES FORMES DE LA PRODUCTION

Pour information, il est possible de solliciter un agrément sur plusieurs formes de la production artistique (petite, moyenne et/ou grande forme).

**Pour effectuer cette démarche, veuillez dupliquer et compléter les pages 4 à 8 du dossier.**

**Avez-vous déposé une demande d'agrément pour une autre forme de ce spectacle ?**

Oui, titre de la production : .....

Non

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

« Je soussigné(e) .....

Fonction : .....

Nom de la structure : .....

Certifie exact l'ensemble des informations contenues dans le présent dossier et atteste être en conformité avec la réglementation en vigueur relative aux droits d'auteur concernant cette production artistique (SACEM, SACD, etc.).

**Signature :**

# AUTORISATION DE PUBLICATION DE PHOTOGRAPHIES

(Droits d'exploitation et droits à l'image)

Je soussigné (e) .....

Demeurant : .....

- atteste être l'auteur de la photographie ci-dessous décrite et céder au Département du Nord, à titre gratuit et non exclusif, le droit de représenter, reproduire et diffuser la photographie ;

et/ou

Je soussigné (e) .....

Fonction : .....

Nom de la structure : .....

Adresse du siège : .....

- autorise le Département du Nord à utiliser et diffuser, à titre gratuit et non exclusif, la photographie ci-dessous décrite pour laquelle je dispose bien des droits d'exploitation afin d'accorder une telle autorisation. Dans le cas contraire, le Département du Nord ne pourra être tenu pour responsable de la violation des droits d'exploitation de la photographie ;
- atteste disposer de l'accord des personnes représentées sur la photographie, me permettant de délivrer une telle autorisation au Département du Nord. Dans le cas contraire, le Département du Nord ne pourra être tenu pour responsable de la violation du droit à l'image des personnes représentées.

**Description de la photographie :** .....

**La photographie susmentionnée est susceptible d'être exploitée et publiée dans le cadre du dispositif de l'aide à la diffusion sur les supports de communication du Département du Nord.**

**Copyright à faire figurer :** © .....

**La présente autorisation est délivrée pour une durée de 6 ans.**

Je reconnais expressément avoir été informé(e) que je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des photographies jointes à ma demande.

Toute personne peut faire valoir son droit à l'image auprès du Département du Nord/Service Développement Culturel par mail ou par voie postale.

Fait à ..... Le .....

**Signature(s) et mention « Bon pour accord »**

.....

**DONNÉES PERSONNELLES :** Vos données à caractère personnel sont collectées par le Service Développement Culturel du Département du Nord, dans le respect de la loi informatique et libertés (06/01/1978) et du règlement général sur la protection des données personnelles (2016/679). Les destinataires des collectes ainsi que les finalités poursuivies sont les suivantes : autorisation par le Service Développement Culturel du Département du Nord à exploiter les photographies dans le cadre de la promotion de son dispositif d'aide à la diffusion.

Vous disposez de différents droits : droit d'accès, droit à la portabilité de vos données, droit de rectification, droit d'opposition pour un motif légitime, droit à l'oubli, droit de donner des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données après votre décès. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.